



CAMPAGNE DE MOBILITÉ

Annulation des Vœux

LETTRE OUVERTE

Monsieur Laurent RIDEL
Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Ministère de la justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
13 Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Objet : date demande annulation des vœux des Surveillants/Brigadiers pour la campagne de mobilité

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Je me permets d'attirer votre attention quant au retard pris dans la gestion de la campagne de mobilité des Surveillants et Brigadiers du premier semestre.

En effet, selon la note diffusée le 23 mars dernier, il est indiqué que les lettres de classements seront adressées aux agents à compter du 24 avril 2023. Il est à noter que certains ne les ont reçues qu'aujourd'hui. En outre, il est également indiqué que les agents peuvent annuler tout ou partie de leurs vœux jusqu'au 2 mai 2023 inclus.

Monsieur le Directeur, je vous demande de bien vouloir repousser la date d'annulation au vendredi 5 mai 2023, sans pour autant décaler la date de prises de fonctions prévue le 1^{er} septembre 2023. Assurément, la date du 2 mai ne laisse pas le temps matériel aux agents concernés de pouvoir annuler leurs vœux, d'autant que ce délai contient un week-end prolongé d'un jour férié, ce qui rend l'accès au logiciel HARMONIE très compliqué.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN

